

## Exigences de qualité des eaux réutilisées (d'après annexe 2 de l'Arrêté du 8/07/24)

Catégories d'usages	Exigences minimales de qualité	
	Eaux de Matière Première et de processus, utilisation soumise à déclaration	Eaux usées traitées recyclées, production et utilisation soumises à autorisation
1.1 : Contact direct, sans étape de maîtrise	(incluant eau ingrédient) Paramètres bactériologiques : Valeur limites fixées pour les paramètres réglementés pour les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) tels que définis par l' <a href="#">arrêté du 11 janvier 2007</a> Paramètres physico-chimiques : Paramètres identifiés à travers l'analyse des dangers tels que définie à l'article 5.	(hors eau ingrédient) Valeur limites fixées pour les paramètres réglementés pour les EDCH tels que définis par l' <a href="#">arrêté du 11 janvier 2007</a>
1.2 : Contact direct, avec étape de maîtrise	(incluant eau ingrédient) Eau propre, prenant en compte les paramètres identifiés à travers l'analyse des dangers tels que définie à l'article 5.	(hors eau ingrédient) Paramètres bactériologiques : - Valeur limites fixées pour les paramètres réglementés pour les EDCH tels que définis par l' <a href="#">arrêté du 11 janvier 2007</a> Paramètres physico-chimiques : - Paramètres identifiés à travers l'analyse des dangers tels que définie à l'article 4
2.1 : Contact indirect, sans étape de maîtrise	Paramètres bactériologiques : Valeur limites fixées pour les paramètres réglementés pour les EDCH tels que définis dans l'annexe 1 de l' <a href="#">arrêté du 11 janvier 2007</a> Paramètres physico-chimiques : Paramètres identifiés à travers l'analyse des dangers tels que définie à l'article 5.	Valeur limites fixées pour les paramètres réglementés pour les EDCH tels que définis par l' <a href="#">arrêté du 11 janvier 2007</a>
2.2 : Contact indirect, avec étape de maîtrise	Eau propre, prenant en compte les paramètres identifiés à travers l'analyse des dangers tels que définie à l'article 5.	Paramètres bactériologiques : - Valeur limites fixées pour les paramètres réglementés pour les EDCH tels que définis par l' <a href="#">arrêté du 11 janvier 2007</a> Paramètres physico-chimiques : - Paramètres identifiés à travers l'analyse des dangers tels que définie à l'article 4
3 : Sans contact	Paramètres pertinents pour l'usage considéré tels qu'identifiés à travers l'analyse des dangers tels que définie à l'article 5.	Paramètres bactériologiques : - Escherichia coli : absence dans 100 ml - Entérocoques : absence dans 100 ml